

Crime et miséricorde¹

Homélie du dimanche 12 septembre 2010
en pleine révélation sur les affaires de pédophilie

Nous avons tous entendu des révélations stupéfiantes sur les actes pédophiles commis par certains prêtres, plus nombreux, selon les statistiques, il y a 50 ans qu'aujourd'hui. C'est tout simplement une horreur, et une honte. On reste abasourdi à l'écoute de ces informations. Ces actes sont commis par des prêtres, même par un évêque, dans notre pays. Un des mystères de ces histoires tient au fait que certains de ces prêtres se sont par ailleurs révélés d'excellents pasteurs ; mais il existait une faille, le plus souvent cachée. J'ai personnellement vécu au Séminaire, un an ou deux, avec le futur Mgr Van Gheluwe ; c'était un compagnon comme les autres ! Il est d'ailleurs resté évêque 25 ans, sans que ces comportements ne déteignent sur l'ensemble de sa vie et de son action pastorale...

La réaction de nombreuses personnes consiste à rejeter et ces prêtres et parfois même l'Église ; certaines demandent à être « débaptisées »². Il nous faut pouvoir porter ce poids, et reconnaître le mal commis. Celui-ci et bien d'autres, d'ailleurs...

Mais la Parole de Dieu, aujourd'hui, et particulièrement l'évangile, nous ouvrent d'autres voies. L'évangile de ce jour nous parle en effet du berger qui se met à la recherche de la brebis perdue (1 sur 100 !), et de la femme qui recherche la pièce de monnaie perdue dans sa maison. Par ces paraboles, Jésus nous décrit l'attitude de Dieu envers nous, envers les pécheurs que nous sommes tous, à quelque degré que ce soit. Attitude stupéfiante ! Comme les Pharisiens, nous attendrions spontanément la condamnation des pécheurs par le Fils du Dieu Saint. Mais l'Évangile n'est pas « naturel » ; il ne se contente pas de rabâcher la justice des hommes.

Le passage évangélique le plus fort, parmi les trois extraits entendus ce dimanche, est sans conteste la parabole de l'enfant prodigue. Le père laisse partir son fils, même si ce n'est pas de gaieté de cœur. Mais sa joie éclate lorsque son fils revient, « après une vie de débauche ». Car le Père se montre plus intéressé par le retour de son fils que par les turpitudes que celui-ci a pu commettre (et que son frère nommera d'ailleurs, dans sa jalousie, en précisant, à tort ou à raison, qu'il avait « dépensé son argent avec des filles... »). Cette parabole est une stupéfiante révélation de l'amour de Dieu ; elle va bien au-delà du respect des bonnes mœurs ; elle nous découvre la recherche de Dieu pour retrouver la brebis perdue, et l'intérêt qu'il porte à tous ses enfants, fussent-ils peu recommandables en leurs comportements.

En contraste avec l'attitude de Dieu, la fin de la parabole nous montre la réaction du fils aîné. « Quoi ? La fête, pour lui, ce vaurien !!! » Le fils aîné se révolte devant la bonté de son père ; il se drape dans son bon droit (dont rien ne permet par ailleurs de douter). Il ne parvient pas à préférer les retrouvailles de son frère au train-train quotidien. Et la jalousie l'emporte : « Jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer... », ignorant par là ce que lui rétorque le père : « tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi ».

C'est une des pages les plus étonnantes du pur évangile de notre Seigneur, Jésus, le Christ. Elle nous est donnée aujourd'hui. Elle doit inspirer nos pensées et nos comportements.

Mais nous sommes encore sur terre ! Nous vivons dans une société sécularisée, heureusement régie par le droit. Il faut donc que justice soit faite, avec toute la clarté requise. Mais, comme chrétiens, nous sommes conviés aussi à vivre la miséricorde évangélique !

1 Titre inspiré du roman de Dostoïevski. Mais on mesure la différence ; celui-ci a intitulé son livre *Crime et châtiment* !

2 A vrai dire, il est impossible d'être débaptisé, comme il est impossible de n'avoir pas existé, une fois que l'on est né. Mais on peut demander d'être rayé des registres de baptême ; on y inscrit alors dans la marge de l'attestation de baptême : « X demande à ne plus être considéré comme membre de l'Église catholique ».

Justice et miséricorde ne se situent pas sur le même plan. Elles ne s'excluent pas, mais ne proviennent pas du même terreau. La Justice va faire son travail, selon les règles du droit, espérons-le, sans trop de mise en scène. Mais, comme chrétiens, nous sommes invités à l'attitude que propose l'évangile d'aujourd'hui : par-delà les décisions de justice, ne pas condamner, et pouvoir espérer en toute personne humaine.

Nous allons participer ce matin au baptême d'un enfant. Selon l'expression du *Credo*, le baptême est célébré « pour la rémission des péchés » ! Avouez, cela tombe à pic !

Car le christianisme n'est pas naïf. Dès le baptême, il tente de nous détourner du mal : avant la profession de foi se fait la renonciation au mal, car « on ne peut servir deux maîtres à la fois ». D'ailleurs la finale du Notre Père renchérit : « délivre-nous du Mal », et, peu avant : « Pardonne-nous nos offenses ». On comprend donc que la vie chrétienne commence, quel que soit notre âge, par le baptême pour la rémission des péchés, en vue d'orienter notre vie autrement, et d'inscrire en toutes les fibres de notre être une dynamique de pardon, par delà la stricte justice, et de réjouissance, par delà les tristesses du quotidien.

Et très tôt d'ailleurs, dans l'histoire de l'Église, on a expérimenté que « un seul baptême pour la rémission des péchés », comme le dit le *Credo*, ne permettait pas vraiment de marquer toute l'existence. Et l'on a tout simplement inventé ce que l'on a appelé à l'époque « un second baptême », qui prit aussi le nom de sacrement de pénitence (terme qui résonne mal en français, mais qui en latin veut dire conversion). Et comme une unique reprise du baptême dans la suite de la vie s'est encore montré insuffisante, on a permis, petit à petit, de célébrer ce sacrement plusieurs fois au long de l'existence. C'est l'expérience chrétienne, en vue de faire triompher le pardon, la vie, la joie !

Qu'aujourd'hui, en célébrant le baptême de Lucien, nous puissions toutes et tous reprendre notre baptême comme à neuf, et nous ré-inscrire dans une dynamique de pardon et de réconciliation !

Paul De Clerck